

Traçabilité des bois tropicaux Le Commerce du Bois et l'Etat brésilien du Para s'engagent dans un partenariat

A l'occasion du Carrefour International du Bois à Nantes, l'association Le Commerce du Bois a organisé avec une délégation officielle de l'Etat du Para une réunion d'information sur la traçabilité du bois brésilien dans le cadre du Règlement Bois de l'Union Européenne.

Nantes, le 3 juin 2016 – *« Nous nous sommes engagés à créer un véritable partenariat avec l'Etat du Para pour améliorer les garanties apportées à nos importateurs pour renforcer leur procédure de diligence raisonnée pour satisfaire aux exigences du RBUE »,* explique Eric Boilley, directeur de l'association Le Commerce du Bois. L'Etat du Para, dont 70% de la surface est recouverte de forêt, est le principal fournisseur de bois pour l'exportation au Brésil.

Pour aboutir à ce partenariat, les échanges entre Le Commerce du Bois et les autorités brésiliennes ont débuté fin novembre lors de la COP 21 à Paris. *« Il est nécessaire pour notre marché du bois à l'export de garantir aux acheteurs une origine légale de chaque grume, de la souche au port d'exportation. Nous mettons donc en œuvre des systèmes innovants et nous devons échanger sur ces processus avec les importateurs européens. C'est pour cela que nous nous sommes tournés vers Le Commerce du Bois, à la fois organisation professionnelle représentative des importateurs et organisation de contrôle au sens du RBUE »,* détaille Eduardo Leão, conseiller au Secrétariat du développement économique de l'Etat du Para. Lors de la réunion, un nouveau système, SISFLORA 2, a été présenté. Il est basé sur un suivi électronique par satellite de chaque chargement afin de vérifier la provenance de chaque lot qui part à l'export.



*Eduardo Leão, représentant de l'Etat du Para
et Eric Boilley, directeur du Commerce du Bois*

Au terme de ces échanges, Le Commerce du Bois et l'Etat du Para ont convenu de mettre en place des opérations test d'analyse de risque sur des contrats commerciaux d'importation. Des investigations poussées seront ainsi conduites par les autorités dans tous les domaines se rapportant à ces opérations commerciales.

Actuellement, l'importation de produits brésiliens concerne une trentaine d'essences de bois tropicaux, le commerce étant dominé par quelques essences phares : ipé, massaranduba, tauari, curupixa,... Elles sont utilisées en France pour la construction d'aménagements extérieurs et la menuiserie

Relations Presse FARGO RDN

Fadela Benabadji

Tél : 01 85 09 83 70

Mobile : 06 11 34 22 39

fbenabadji@fargordn.com

Léa Charron

Tél: 01 85 09 83 72

Mobile: 06 23 47 67 47

lcharron@fargordn.com

A propos – Le Commerce du Bois

Créée en 2000, Le Commerce du Bois est une association au sens de la loi de 1901. Elle est née de la volonté de représentants de trois familles professionnelles (Agents, Importateurs et raboteurs, et Négociants spécialisés regroupés sous le label Expert relais bois) de créer un grand mouvement représentatif des entreprises Françaises du Commerce national et international des bois. Présente en France dans toutes les instances de la filière forêt bois, l'association Le Commerce du Bois l'est aussi à l'international et travaille en étroite collaboration avec des organismes internationaux reconnus. Le Commerce du Bois a développé une charte environnementale de l'achat à la vente de bois depuis 2006. Depuis le 30 janvier 2015, Le Commerce du Bois a été reconnue organisation de contrôle dans le cadre du RBUE. www.lecommercedubois.fr